

LE MODE DE REGLEMENT DANS LE SECTEUR DU GAZ ET DU PÉTROLE

Le secteur privé de l'industrie pétrolière et gazière règle rapidement ses factures. Le secteur public s'acquitte également de ses obligations mais invariablement avec des retards. Toutefois, les comptes ne demeurent jamais totalement impayés.

De plus en plus, les sociétés pétrolières et gazières préfèrent transiger avec des sociétés de services dont la crédibilité et les compétences sont reconnues localement.

Ces sociétés peuvent faire des affaires par l'intermédiaire d'agents locaux, de coentreprises ou encore de filiales en propriété exclusive ou partagée. La troisième option est habituellement la plus efficace, surtout lorsque la technologie de pointe ou le savoir-faire sont en jeu. Il est recommandable de conserver un bon contrôle du capital-actions en toutes circonstances.



L'économie de marché étant ce qu'elle est, les partenariats, les coentreprises et l'exploration soutenue caractériseront probablement la recherche pétrolière nigériane à court terme.

Voici une liste des autres possibilités d'investissement qui existent présentement et dont les sociétés privées auraient tout intérêt à se prévaloir.

- Mise sur pied de sociétés offrant des services de distribution de gaz des «limites de la ville» à la porte des consommateurs industriels, commerciaux et privés des centres urbains.
- Mise en place d'installations, d'ateliers de conversion et de stations de remplissage de gaz naturel comprimé afin d'en commercialiser l'utilisation comme carburant automobile. La NGC a entrepris de convertir les véhicules à essence au gaz naturel comprimé. La conversion entreprise dans le cadre d'un programme pilote s'est avérée un succès. L'utilisation du gaz naturel comprimé comme combustible de remplacement est de plus en plus populaire au Nigéria, non seulement à cause de l'augmentation du coût des produits de raffinerie qui font apparaître le gaz comme un moyen plus économique, mais également parce que la pollution atmosphérique causée par les fumées d'échappement des moteurs à essence et des moteurs diesel préoccupe davantage la population.
- Ouverture de petites et grosses usines de fabrication de produits chimiques alimentés au gaz naturel. Ces usines pourraient être la propriété exclusive des investisseurs privés intéressés et les sociétés en question auraient toute liberté de commercialiser les produits sur les marchés local et extérieur.
- La commercialisation du gaz naturel liquéfié sur les marchés d'exportation ou sur les marchés locaux soit en vrac, soit sous forme de gaz de pétrole liquéfié ou de gasoline naturelle fractionnée. Ici, les sociétés intéressées pourraient investir seules ou en partenariat avec la NGC dans la construction d'usines de récupération et commercialiser les produits localement ou en faire l'exportation.